

—Vous cherchez quelque chose, dit le docteur en allant à lui.

—J'ai de grands projets pour ce soir, répondit le malade d'un ton sérieux et j'aurais besoin de solitude pour y réfléchir librement. Veuillez aider mes souvenirs, monsieur. Où donc est ma chambre ? je l'ai complètement oublié.

—Je vais vous y conduire, dit le docteur. Dubourg, ajouta-t-il plus bas, suis-nous.

—Diable, pensa le notaire, est-ce que ce serait l'accès ? Il me semble qu'il a l'œil hagard.

Cette réflexion fit faire à Dubourg une halte involontaire.

—Allons donc ! dit M. Fortier en l'appelant de la main.

Et ils sortirent tous les trois.

Ils n'eurent pas plutôt disparu que Mme de Ferrières fondit en larmes.

Juliette la fit asseoir, courut à elle et lui prodigua les soins les plus tendres.

—O le malheureux ! murmura la marquise à travers l'oppression de sa poitrine, il est perdu, perdu sans ressources, et c'est moi... moi qui, par ma faute...

Les sanglots la suffoquaient. Elle se tut. Une larme roulait sur les joues de Juliette.

—Ah ! vous êtes bonne, s'écria la marquise en attirant vers elle la jeune fille qui se défendit faiblement de cette étreinte maternelle. Vous avez le cœur d'un ange...vous avez eu soin de lui, vous avez eu pitié de mon fils, de cet enfant qui était ma joie et mon orgueil, et dont ma folle sévérité a fait aujourd'hui une ombre, un corps sans âme, un fantôme. Oh ! que n'êtes-vous sa sœur ! je ne serais plus isolée en ce moment, je ne serais plus condamnée à pleurer seule toute ma vie, et le pardon qu'il ne peut m'accorder je le réclamerais, je l'obtiendrais peut-être de ma fille !...

Juliette trouva des mots du cœur pour adoucir l'angoisse profonde de cette mère à qui Dieu n'avait pas sans doute retiré le fruit de ses entrailles, mais qui pleurerait son fils vivant, supplice peut-être encore plus affreux. La marquise, touchée de cette pitié affectueuse que lui témoignait la jeune fille, l'attira de nouveau contre elle et cette fois l'embrassa avec effusion. Puis revenant à la pensée dominante de toute sa vie.

—Que n'avais-je point fait cependant, dit-elle pour le rendre heureux ? La possession immédiate de tous mes biens, la jouissance de tous mes revenus lui étaient assurée du jour où il signait son contrat de mariage avec la fille du lord Styndalh. Quand je pense que tous nos arrangemens étaient conclus, toutes nos conventions arrêtées. Quel avenir perdu !...et pour qui, mon Dieu ! mademoiselle Juliette, connaissez-vous miss Mary Styndalh !